

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 novembre 2024

## ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 438

présenté par

Mme Lebec, Mme Bergé, M. Mendes, M. Bothorel, M. Labaronne, Mme Pouzyreff, M. Maillard,  
Mme Thevenot, Mme Le Nabour, M. Midy et Mme Miller

-----

**ARTICLE 3**

Au début de l'alinéa 7, substituer au taux :

« 20 % »

le taux :

« 2 % ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose le taux de la taxe « superprofits » proposée par l'article 3 de la présente proposition de loi.